



Département de l'Oise  
Arrondissement de Clermont  
Commune de Mouy

## EXTRAIT DU REGISTRE DES

### DELIBERATIONS

DU

### CONSEIL MUNICIPAL

DU

**13 SEPTEMBRE 2021**

**OBJET : Décision modificative n°1. Annulation et Remplacement de la délibération n°30/21 du 31 mai 2021.**

L'an deux mil vingt et un,  
le treize septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni  
en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :

Monsieur MAUGER, Madame BRETON, Monsieur HAUTDEBOURG, Madame SEBIH, Monsieur BRUVIER, Monsieur BARRIER, Madame LACROIX, Monsieur LOUIS, Monsieur JOZEFOWICZ, Madame RINGEVAL, Monsieur LAMAAIZI, Monsieur VERCOUTRE, Monsieur COSSON, Madame CROS, Monsieur DERUEM, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur LTEIF, Madame AFFDAL-PUTFIN, Madame FERRER.

Etaient absents :

Madame CORFMAT, absente excusée ayant donné pouvoir à Madame LACROIX.  
Monsieur TERRIER, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur HAUTDEBOURG.  
Madame BOUZAKOUN, absente excusée ayant donné pouvoir à Madame BRETON.  
Monsieur NÉRIN, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur JOZEFOWICZ.  
Madame LENOIR, absente excusée ayant donné pouvoir à Madame SEBIH.  
Monsieur CORTÈS, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur BARRIER.  
Madame MOREL, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur LOUIS.  
Monsieur KANOUTÉ, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur BRUVIER.  
Madame BÉRAULT, absente excusée ayant donné pouvoir Monsieur MAUGER.

Monsieur Marc BARRIER est désigné secrétaire de séance.

## Le Conseil,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°30/21 du 31 mai 2021 relative à la Décision Modificative n°1

Cette délibération ayant pour objet la mise en concordance l'état de l'actif de la ville et celui de la perception,

Considérant que des erreurs matérielles se sont glissées dans la délibération n°30/21 du 31 mai 2021,

## Délibère

**Article 1 :** Adopte l'annulation de la délibération n°30/21 du 31 mai 2021 et de la remplacer de la manière suivante comme suit :

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- Chapitre 67- article 678 Autres charges exceptionnelles : + 8 507.81€
  - Chapitre 042- article 6811 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles : +97 662.20€
  - Chapitre 023-article 023 Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement) : -13 450.81€
- TOTAL : 92 719.20€**

### RECETTE DE FONCTIONNEMENT :

- Chapitre 042-article 7811 Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles : + 92 719.20€
- TOTAL : 92 719.20€**

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

- Chapitre 041- article 21571 Matériel roulant : + 139 078.80€
  - Chapitre 040- article 281757 Amortissements Matériel et outillage de voirie : + 92 719.20€
- TOTAL : 231 798.00€**

**RECETTE D'INVESTISSEMENT :**

- Chapitre 204-article 2041582 Subvention d'équipement aux organismes publics, autres groupements, bâtiments et installation : +8 507.81€
  - Chapitre 040-article 28041582 Amortissements subvention d'équipement aux organismes publics, autres groupements, bâtiments et installations : - 651.00€
  - Chapitre 040-article 281568 Amortissements autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile : - 513.00€
  - Chapitre 040-article 281571 Amortissements matériel roulant : + 23 179.80€
  - Chapitre 040-article 281578 Amortissements matériel et outillage de voirie : + 1 240.00€
  - Chapitre 040-article 28158 Amortissements autres installations, matériel et outillage techniques : + 3 375.00€
  - Chapitre 040-article 281757 Amortissements matériel et outillage de voirie : - 23 179.80€
  - Chapitre 040-article 28182 Amortissements matériel de transport : + 695.00€
  - Chapitre 040-article 28183 Amortissements matériel de bureau et matériel informatique + 357.00€
  - Chapitre 040-article 28188 Amortissements autres immobilisations corporelles : + 440.00€
  - Chapitre 040-article 21757 installations, matériel et outillage techniques Réseaux de voirie : + 139 078.80€
  - Chapitre 041-article 281571 Amortissements matériel roulant : + 92 719.20€
  - Chapitre 021-article 021 Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement) : - 13 450.81€
- |              |                    |
|--------------|--------------------|
| <b>TOTAL</b> | <b>231 798.00€</b> |
|--------------|--------------------|

**Article 2 :** Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipale de la Ville de Mouy, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Date de convocation : 06/09/2021

Date de l'affichage : 14/09/2021

N° : 59/21

Nombre de votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Le Maire soussigné, ATTESTE

**Que la présente délibération a été reçue**

En sous-Préfecture le :

Publié le :

Pour le Maire et par délégation  
la Directrice Générale des Services

**Laetitia LHERMITTE**

  
Le Maire,  
Philippe MAUGER  
Vice-président du Pays du Clermontois